Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_164-DE

**MONTFORT COMMUNAUTÉ**
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 5 décembre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

**Étaient présents :**
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Christophe MARTINS, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Marcelle LE GUELLEC, Christine FAUCHOUX, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Séverine BETHUEL, Christophe LEDUC, Loïc BOISGERAULT, Bruno DUTEIL, Brigitte BERRÉE, Yves TERTRAIS.

**Excusés avec pouvoir :** Fabienne BONDON à Jean RONSIN, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Frédéric DESSAUGE à Christine FAUCHOUX, Anne-Sophie PATRU à Yannick FOUVILLE

**Excusées :** Véronique MARIE, Zoé HERITAGE.

La séance est ouverte à 20h30.
Loïc BOISGERAULT est élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 26
Pouvoirs : 4
Votants : 30
Quorum : 17

## BUDGET TREMELIN 2026 – AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

*N° Délibération CC/2025/164*

***EXPOSE DES MOTIFS***

Etant donné que le budget primitif de Montfort Communauté ne sera pas voté au 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif est en droit, jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts à l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_164-DE

**MONTFORT COMMUNAUTÉ**
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Aussi, afin de pouvoir procéder au paiement de certaines opérations avant le vote du budget, il est proposé d'ouvrir les crédits suivants au Budget TREMELIN 2026 au niveau du chapitre :

| | | Montant à prendre en compte pour le calcul des 25% | Crédits pouvant être ouverts (25%) | Proposition d'ouverture de crédits d'investissement (25%) |
|---|---|---|---|---|
| 21 | Immobilisations corporelles | 11 051,52 € | 2 762,88 € | 2 762,88 € |
| 2128 | Autres agencements et aménagements | 11 051,52 € | 2 762,88 € | 2 762,88 € |
| 23 | aménagements | 30 000,00 € | 7 500,00 € | 7 500,00 € |
| 2313 | Immobilisations en cours | 30 000,00 € | 7 500,00 € | 7 500,00 € |
| | **TOTAL** | **41 051,52 €** | **10 262,88 €** | **10 262,88 €** |

***VISAS ET CONSIDERANTS***

*Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,*
*Vu la délibération n°CC/2025/46 du conseil communautaire du 27 mars 2025 approuvant les budgets primitifs 2025,*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve l'ouverture des crédits d'investissements avant le vote du budget primitif du Budget Trémelin 2026, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, au niveau du chapitre.

*Certifié exécutoire par le Président,*
*Signé : Le Président, Christophe MARTINS*

*Le secrétaire de séance,*

*LE PRÉSIDENT,*
*Christophe MARTINS*

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE